

La ferme de la Biette

La ferme est certainement la plus ancienne bâtisse robecquoise encore debout qui a traversé plus de deux siècles. Elle fût construite en 1768 par les moines de l'Abbaye de Chocques, sur une propriété où il y avait déjà une ferme qu'on appelait la Biette qui signifie « petite abbaye ». Propriété privée.



© Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



Randofiche



© Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

Les T'chiens Au départ de Robecq



Distance : **12,5 km**

Variante : **7 km**



Durée : **3 h / 2 h**

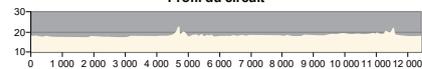


Balisage : **jaune**



Niveau : **facile**

Une randonnée qui permet d'apprécier le cadre verdoyant du village. Les randonneurs découvrent des chemins de toute nature au cours de leur balade notamment, les rivières telles la Clarence, la Nave, le Grand Nocq (passant en siphon sous le canal d'Aire) et bon nombre de paysages variés, riches en flore et en faune.



Descriptif du circuit :

🚩 **Départ :** Place Victor Berthe

1 Quitter le parking face à l'église puis prendre à droite sur la D 937. Continuer sur quelques mètres puis tourner à gauche par la rue de l'Eclème (D 69). À la Chapelle, rester sur votre gauche et continuer tout droit en direction du pont de l'Eclème.

2 Après le pont, virer à droite puis de nouveau à droite en empruntant le chemin de Halage.

Pour une variante plus courte, prendre le chemin longeant le canal d'Aire puis suivre les instructions à partir du n°6.

3 Après être passé devant les deux cours d'eau le Grand Nocq et la Clarence, bifurquer à droite puis encore droite jusqu'au croisement. Prendre à droite sur la ruelle Hamon et continuer sur environ 600 m.

4 À l'intersection, tourner à droite par la rue Bellerive puis rejoindre le site des cours d'eau situé à votre gauche. Emprunter le chemin herbeux longeant la Clarence sur 100 m puis traverser la passerelle et le petit bois pour rejoindre la D 69.

5 Au bout du chemin, virer à gauche puis de suite à droite dans le chemin agricole (ruelle Épaule). Continuer sur 500 m puis au croisement tourner à droite pour rattraper le chemin de Halage du canal d'Aire.

6 Longer le bord du canal sur 1 km environ. Après être passé sous le pont, prendre à gauche et remonter la rue de la Biette.

7 Au bout de la rue, bifurquer à gauche pour cette fois-ci traverser le pont (D 94). Tourner à gauche rue de la Brasserie longeant les étangs de la Biette puis continuer sur cette rue pendant 500 m. Prendre à gauche dans le chemin agricole.

8 Au croisement, virer à droite et continuer sur le chemin sur 1 km environ. Tourner à droite dans la ruelle Binot pour rejoindre la D 94. Continuer tout droit sur quelques mètres puis prendre à droite la Basse rue.

9 Suivre le GR® de Pays Tour de la Lys (balisé rouge et jaune) jusqu'à la passerelle où passe le cours d'eau la Busnes. Après le petit pont, virer à gauche dans la rue Delalleau puis au croisement tourner à gauche afin de rejoindre le point de départ.